

**M. Baldwin:** C'est la clôture.

**L'hon. M. Turner:** Le leader du gouvernement à la Chambre voulait obtenir l'attribution d'une période de temps en vertu de l'article 75A, au moyen d'une entente entre tous les partis à la Chambre mais, il lui a été impossible d'obtenir un accord sur une période quelconque. Il a alors recouru à l'article 75B du Règlement, dans l'espoir d'en arriver à un accord partiel en vue d'attribuer une période de temps, comme le dit le Règlement, mais il n'a pas même pu obtenir cela de l'opposition.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baldwin:** Ce n'en est pas moins la clôture.

**L'hon. M. Turner:** Le leader du gouvernement à la Chambre, conformément à cet article du Règlement concernant la répartition du temps et comme il avait le droit de le faire, a ensuite invoqué l'article 75C, qui est la procédure en vertu de laquelle, si . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois rappeler la Chambre à l'ordre. La présidence ne peut absolument pas comprendre ce que dit le député qui a la parole . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je crois que les députés devraient laisser l'Orateur parler même s'ils ne sont pas prêts à laisser parler le député qui a la parole. Je signalerais aux députés que, s'il doit y avoir débat, nous devrions fournir une occasion au député à qui la parole a été donnée de faire son discours. Ce serait assez monotone s'il y avait toujours le silence absolu, mais il est bon, dans le cadre d'un débat, de permettre aux députés d'exprimer leur opinion d'une façon ou d'une autre. Je le répète, le député qui a la parole devrait avoir l'occasion de se faire entendre.

**L'hon. M. Turner:** Merci, monsieur l'Orateur. N'ayant pu persuader les chefs de l'opposition à la Chambre de s'entendre sur une certaine répartition du temps en vertu de l'article 75A, et ayant de nouveau essayé d'en arriver à un accord en vertu de l'article 75B, le leader du gouvernement à la Chambre avait le droit aux termes du Règlement d'établir une répartition du temps en vertu de l'article 75C.

La proposition est simple, monsieur l'Orateur. Après un débat long et juste, on doit fournir au Parlement, pour lui permettre d'assumer ses responsabilités, l'occasion d'en arriver à une décision sur ce bill de façon que les députés puissent en rendre compte au peuple canadien. C'est l'objet de la motion.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, j'espère qu'on ne déduira pas de mon temps de parole le temps des applaudissements inattendus dont je suis l'objet. Les remarques du ministre de la Justice (M. Turner) m'ont grandement impressionné.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il a dit qu'il n'y avait aucune raison de s'opposer à cette façon de faire. Il prétend que le méli-mélo de lois fiscales qui touchent d'autres domaines d'entreprise a été complètement digéré. D'après lui, il n'y avait aucune raison d'en discuter davantage. Autant que je sache, on n'a discuté que de 190 des 707 pages du bill. Je crois que, quand le ministre parle de

digestion, il ne pouvait pas penser au gouvernement. Au cours des quelques dernières semaines, 133 amendements ont été proposés, ce qui indique que le gouvernement s'est rendu compte que son appareil digestif ne fonctionnait pas bien. Il a restitué ce qu'il avait produit et qu'il croyait avoir bien digéré.

Les députés d'en face qui ont parlé de la démocratie et de sa signification nous ont donné un spectacle remarquable. Le premier ministre (M. Trudeau) sait ce qu'on entend par démocratie.

• (3.10 p.m.)

**Le très hon. M. Trudeau:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** C'est le seul qui applaude.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il connaît la signification du mot démocratie parce qu'il a dit une fois que son homme politique favori était un florentin du nom de Machiavel. Il était réputé pour . . .

**Le très hon. M. Trudeau:** Machiavel n'était pas florentin.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je ne veux pas rater ces mots pleins de sagesse.

**Le très hon. M. Trudeau:** Son nom commençait par «Mac». C'est un nom écossais.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Machiavel était réputé pour sa ruse et son habileté à feindre. Il était connu parce qu'il était souvent mal interprété, fréquemment mal informé, mais qu'il n'avait jamais tort. J'ignore jusqu'où on pourrait pousser l'analogie. Toutefois, monsieur l'Orateur, le gouvernement n'en a même pas fini avec les amendements qu'il a proposés. Le président du Conseil privé (M. MacEachen) a voulu dire qu'il en restait encore quelques-uns.

**L'hon. M. Stanfield:** Le gouvernement vient juste de commencer.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il a éprouvé beaucoup de difficulté à digérer les dispositions fiscales qu'il compte appliquer aux coopératives et aux caisses de crédit. Maintenant, il fait des concessions.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Vous avez dit que vous alliez vous lever. Il reste encore plus de 140 amendements qui n'ont pas été discutés et d'autres qui seront déposés.

**Une voix:** Mettez-le au courant, Bob.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le gouvernement est en mesure de s'assurer une majorité numérique et c'est pourquoi il a l'intention de mettre fin à toute discussion, sans se préoccuper de savoir si les droits du Parlement sont violés ou non. Le ministre de la Justice (M. Turner) a parlé de l'article 75c du Règlement. Ce résultat a été obtenu par la force de la clôture.

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** J'étais de ce côté-ci de la Chambre en 1956. Je vois que le secrétaire d'État (M. Pelletier) se met à rire. Il s'occupait, en ce temps-là, d'autres activités de caractère gauchiste.

**Des voix:** Bravo!